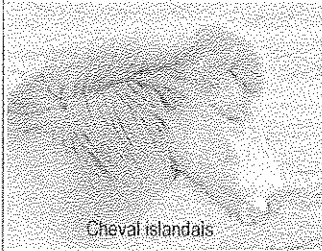


N° 2019/02

mars



Cheval islandais

SACS JAUNES
01, 15 et 29
mars
Semaine impaire

Sacs à retirer
en mairie ou
au bureau de Poste

Retrouvez toutes ces
informations sur le site
internet de la commune :
www.saintlegerprestroyes.fr

Mairie de Saint Léger Pres Troyes : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15 Tél 03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

Vendredi 1^{er} mars à 18h30 : salle Jean Phocion : réunion publique « participation citoyenne »

Dimanche 3 mars : à 15 heures, salle Jean Phocion : Diaporama personnel de Carole VALENTIN sur l'**Islande** en collaboration avec la bibliothèque municipale Françoise Michault : entrée gratuite

Dimanche 10 mars de 8h à 17h : salle Jean Phocion : (annulation du vide-puériculture) organisation d'un LOTO par l'Association PARENTS VIE

REUNION PUBLIQUE vendredi 1^{er} mars à 18h30 – salle Jean Phocion PARTICIPATION CITOYENNE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une **ATTITUDE VIGILANTE et SOLIDAIRE** ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation...).

La démarche : identifier et entretenir le lien (bilan) pour susciter l'adhésion ; faire savoir (communiquer et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive) ; renforcer la vigilance (sur signalement provoquer l'intervention de la gendarmerie).

Pour un engagement solidaire, **vous pouvez être référent**. Si tel est votre souhait, merci de contacter la mairie avant la réunion publique afin de préparer les imprimés nécessaires, mais cela peut se faire également ensuite.

Cette réunion publique s'adresse à tous. Ainsi sensibilisés aux phénomènes de délinquance, les habitants doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects....

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC 42 bis rue de l'Hôtel de Ville BOUILLY

La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance maladie) sera présente à la maison de services au public de Bouilly :

Vendredi 8 mars de 9h à 12h

Les animatrices vous accompagneront pour les démarches en ligne :

- Créer une messagerie électronique
- Créer un espace personnel sur www.ameli.fr
- Créer un Dossier Médical Partagé (DMP)

POINT CONSEIL EMPLOI

1 rue Jean Jacques Rousseau
SAINT JULIEN LES VILLAS

Tél : 03.25.71.61.54

Courriel : pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr

Votre contact : Fanny FEDERICI

Accueil du public :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermé le vendredi

RAMASSAGE DECHETS VERTS

Mercredi 13 mars (sortir la veille)

APPEL AUX BENEVOLES

REFECTION DU LAVOIR rue de Pelletier

Samedi 30 mars à 8h30 : découverte

Samedi 06 avril à 8h30 : couverture

MATINEE PROPRETE

Samedi 6 AVRIL : rendez-vous au stade à 8h30 (route de Rosières)

CONCILIATEUR DE JUSTICE de l'AUBE

Monsieur Hubert MAUFFROY, tient une permanence en mairie de BUCHERES, le 2^e mercredi du mois du 10h à 12h00, sur rendez-vous